



## Intersyndicale des retraités des Alpes Maritimes

**Monsieur Bernard GONZALEZ**  
**Préfet des Alpes Maritimes.**

Cadam bâtiment "Cheiron"  
147, boulevard du Mercantour  
06286 Nice cedex 3

Nice le, 2 avril 2020

Objet : Situation dans les Ehpad et dans  
les Services à la personne.

Monsieur le Préfet,

Les organisations de retraités CGT, FO, FGR/FP, FSU des Alpes Maritimes s'adressent à vous pour vous faire part de leurs plus vives inquiétudes concernant les conséquences de la crise sanitaire liée à l'épidémie du covid-19 pour les personnes âgées dans notre département.

Depuis plusieurs jours le gouvernement annonce que le matériel de protection des malades et du personnel va arriver. Pourtant l'ensemble des EHPAD des Alpes Maritimes n'est toujours pas assuré de disposer de gants, masques de protection FFP2 et FFP3, écrans faciaux, lunettes de protection, blouses d'isolement, gel hydro-alcoolique, ...etc... afin que les personnels soignants et de service puissent se protéger et protéger les résidents.

D'autre part les personnels des EHPAD, déjà en nombre insuffisant et soumis à une charge de travail supérieure par rapport à la moyenne de L'Union Européenne, voient leurs missions s'alourdir, puisqu'ils doivent désormais veiller au confinement des pensionnaires dans leurs chambres et y apporter leurs repas.

A cela s'ajoute le fait qu'une partie du personnel ne peut assurer son service, certains sont malades, d'autres obligés de rester garder les enfants à domicile, n'étant pas considérés comme soignants.

Dans ces conditions nous vous demandons Monsieur le Préfet de veiller à ce que les équipements de protection soient distribués sans retard ni discrimination dans tous les établissements et dans les services à la personne.

Nous vous demandons aussi que, compte tenu des restrictions de visites dans les EHPAD, les résidents soient assurés de prendre effectivement leurs repas, même, et surtout, lorsque ces derniers ne peuvent le faire eux-mêmes, ces tâches étant antérieurement souvent assurées

par les « aidants ». Cela suppose de faire appel à du personnel supplémentaire, quelles mesures comptez vous prendre pour répondre à cet objectif ?

En ce qui concerne les personnes âgées isolées dans leur domicile bon nombre d'entre elles disposent d'une autonomie limitée et ne peuvent être assistées par leur famille ou par les services à la personne. Notre département accueillant beaucoup de résidents venus y passer leur retraite et donc éloignés de leur famille le nombre de ceux qui ont besoin d'aide est sans doute très important même s'il est difficile à évaluer. Les médias locaux témoignent d'exemples de volontaires, souvent jeunes, qui se mettent spontanément au service de leurs aînés c'est méritoire et doit être reconnu mais cela risque d'être insuffisant. Sans oublier que certains aînés risquent de profiter de la situation.

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, en liaison avec les municipalités, qui ont commencé pour nombre d'entre elles à traiter ce problème, de recenser les personnes âgées isolées et de prendre les mesures, notamment pour ce qui concerne leur ravitaillement, pour rompre cet isolement.

Nous vous demandons aussi de faire le nécessaire pour que toutes les personnes qui leur viennent en aide, que ce soit dans le cadre d'un Service Public ou d'initiatives solidaires spontanées, puissent bénéficier le plus vite possible de moyens de protection. Ces moyens les protégeront comme ils protégeront ceux/celles à qui elles apportent leur assistance.

Monsieur le Préfet, vous êtes le représentant de l'Etat dans notre département. Il est de votre responsabilité de prendre toutes les décisions dès maintenant afin de protéger nos concitoyens et particulièrement les personnes les plus vulnérables et les professionnels indispensables à la vie collective.

Notre démarche doit retenir toute votre attention.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération respectueuse.

Contacts :

Marlène ELLENA	USR CGT	+33.662.474.066	<a href="mailto:marlenellena06@gmail.com">marlenellena06@gmail.com</a>
	34, boulevard Jean Jaurès - 06300 Nice		
Jean Louis GARNIER	UDR FO 06	+33.608.437.024	<a href="mailto:udrfo06@gmail.com">udrfo06@gmail.com</a>
	63, boulevard Gorbella - 06100 Nice		
Alain TIBERTI	SFR-FSU	+33.493.842.380	<a href="mailto:a.h.tiberti@orange.fr">a.h.tiberti@orange.fr</a>
Jean-Pierre MARMONTELLI	FGR-FP		<a href="mailto:jean-pierre.marmontelli@wanadoo.fr">jean-pierre.marmontelli@wanadoo.fr</a>